



Mouvement contre le **Racisme** et pour l'**Amitié** entre les **Peuples**

43 boulevard Magenta – 75 010 Paris

Tél. : 01 53 38 99 99 – www.mrap.fr

Liberté pour Salah Hamouri, le gouvernement français doit agir

Salah Hamouri , jeune franco-palestinien a été arrêté le 23 août à son domicile de Jérusalem-Est, il devait sortir dimanche 27 mais les autorités israéliennes en ont décidé autrement : il vient d'être placé en détention administrative pour 6 mois sur ordre d'un gouverneur militaire.

C'est, une fois de plus, l'illustration de l'arbitraire le plus total qui règne en Israël. « C'est un dossier secret qui a été remis au juge et on ne sait pas quelles sont les charges. » a déclaré l'avocat de Salah Hamouri, Mahmoud Hassan. Le « dossier secret », est un prétexte pour masquer le manque de preuves, mais ouvre la voie à la détention administrative, une pratique qui permet de détenir un Palestinien pendant six mois renouvelables sans que les éléments du dossier constitué ne soient révélés. Plusieurs députés palestiniens, dont Khalida Jarrar, se trouvent dans ce cas, parmi les 450 détenus administratifs. C'est la pratique qui fut utilisée en Afrique du Sud sous l'Apartheid.

Salah Hamouri avait déjà purgé une peine de sept ans de prison pour des faits qu'il a toujours niés, à l'issue d'un procès mené par une justice militaire totalement illégale.

Ce que le gouvernement israélien ne lui pardonne pas, c'est d'avoir toujours soutenu les droits légitimes des Palestiniens : il vient d'obtenir son diplôme d'avocat qu'il a décidé de mettre au service de l'association palestinienne Addameer qui assure la défense des prisonniers palestiniens.

Le MRAP s'est adressé au Président de la République et au Ministre des affaires étrangères pour leur demander d'intervenir pour obtenir la libération de Salah Hamouri. Il appelle à se joindre **au rassemblement jeudi 31 août à 16h30** devant le ministère des Affaires étrangères (métro Invalides) organisé par l'AFPS

Paris le 30 août 2017